

Pays-Bas

La politique sociale, axe fort de la compétition électorale du printemps

Marie Wierink

Ce printemps, les Pays-Bas ont connu une intense activité électorale. Le 3 mars avaient lieu les élections municipales, et le 6 mai 1998 les Néerlandais ont procédé à l'élection des 150 membres de la Deuxième Chambre, élue au suffrage direct. Plus que la politique économique, c'est la politique sociale qui a focalisé les débats et les enjeux de cette période électorale. Les socialistes du PVDA et les libéraux du VVD sortent grands gagnants de ces élections, progressant de près de 5 % chacun. Pour Wim Kok c'est un net succès, qui contraste avec la situation de « premier parmi les perdants » des élections précédentes. La coalition « violette » des libéraux, socialistes et réformateurs a été d'autant plus attaquée qu'elle se présentait en gagnante devant les électeurs. Au plan social, la critique qui lui a été opposée a été vive, qu'elle vienne de sa droite ou de sa gauche, et non sans puissance d'attraction sur les électeurs. L'ana-

lyse de cette période électorale met à jour les points de préoccupation et les différentes sensibilités qui se manifestent dans le débat public aux Pays-Bas, ainsi que les profils des différents partis. Cette présentation peut contribuer à mieux faire comprendre aux lecteurs français les compromis qui seront passés pour former le futur

gouvernement, dans les semaines qui suivront les élections du 6 mai.

Certitudes et incertitudes des lendemains d'élections

La compétition électorale obéit en effet aux Pays-Bas à des règles spécifiques. On pratique aux Pays-Bas un scrutin de liste à la proportionnelle, avec possibilité de votes préférentiels. Mais le résultat des scrutins ne fait pas émerger directement les tenants du pouvoir. Le 6 mai dernier, la répartition des voix fait apparaître deux grands vainqueurs (VVD et PVDA), deux grands perdants (D 66 et CDA), et une forte progression des challengers de gauche (Groen Links et SP).

Les partis de retraités, apparus aux élections de 1994 en réaction aux projets du CDA qui portaient atteinte au niveau de la retraite de base, sont aujourd'hui très affaiblis par des divisions internes

successives. Enfin, l'extrême-droite semble n'exercer plus aucune influence. Le Centrum Democraten, est aujourd'hui quasiment inexistant (0,6 % des votes, contre 2,5 % en 1994).

Principaux résultats des élections du 6 mai 1998

Principaux partis	Pourcentage de voix		Nombre de sièges à la Deuxième Chambre en 1998
	1998	1994	
PVDA (socialistes)	29,0	24	45
Vvd (libéraux)	24,7	20	38
CDA (chrétiens-démocrates)	18,4	22,2	29
Démocratie 66 ou D 66 (réformateurs de gauche)	9,0	15,5	14
Groen Links (gauche écologique)	7,3	3,5	11
Socialistisch Partij ou SP (extrême-gauche)	3,5	1,3	5
RPF (parti calviniste)	2,0	1,8	3
SGP (parti calviniste)	1,8	1,7	3
GPV (parti calviniste)	1,3	1,3	2
Centrum democraten (extrême droite)	0,6	2,3	0
Parti de retraités	4,5	0,9	00

Pour former un gouvernement soutenu par une majorité suffisante à la Deuxième Chambre, il faut parvenir à des alliances entre partis. Au plan national, on est donc en présence d'un système qui reflète fidèlement la dispersion des opinions entre les différents partis grâce à la proportionnelle, mais qui s'avère peu déterminant quant aux couleurs d'un gouvernement. Au plan national, les discussions sont menées sous la houlette d'une personnalité dite « formateur de gouvernement », désignée par la Reine. Les échanges doivent déboucher sur une plate-forme politique de gouvernement, sorte de charte engageant les partis candidats à la coalition sur des objectifs précis et chiffrés. On n'est pas assuré dans un tel processus de parvenir à rassembler dans une coalition l'ensemble des partis les mieux placés. Toute combinaison est possible autour d'un seul grand parti par

exemple, avec le soutien d'une ou plusieurs formations minoritaires, et on a même assisté à plusieurs reprises à la formation de gouvernements dits à « base étroite », c'est-à-dire non assurés d'une majorité nette à la Deuxième Chambre. C'est dire combien le rapport entre les électeurs et la formation d'un pouvoir exécutif est peu direct.

Dans un tel système, on assiste donc à une campagne électorale en deux phases : tout d'abord, l'affirmation de la spécificité de chaque parti, puis une deuxième phase qui débute dans les dernières semaines avant les élections, visant à faire des annonces d'ouverture ou au contraire d'exclusion à la coopération à l'égard des partis concurrents, tout en préparant le terrain des concessions réciproques. L'analyse de la campagne électorale permet de repérer les positions réciproques

et les espaces possibles de rapprochement.

**Accord global au sein de la coalition
« violette » sortante et regain
de polarisation**

Du fait du désir de la coalition au pouvoir de se prolonger en un second gouvernement violet, on n'a pas pu véritablement discerner de duel frontal gauche-droite entre les libéraux du VVD, les socialistes du PVDA et les réformateurs de D 66. Le contexte de réussite économique et politique partagée a contribué à affadir la campagne électorale entre les partis au pouvoir, qui ont eu d'autant plus de mal à afficher leurs différences qu'ils se présentaient devant les électeurs comme désireux de reconduire leur attelage dans un « gouvernement violet II ». Leurs divergences n'apparaissent pas liées à des thèmes centraux dans les enjeux de politique intérieure aux Pays-Bas mais plutôt aux thèmes de l'immigration et de l'asile politique, et de la monnaie unique, sur lesquels le leader du VVD tient un discours nettement plus restrictif.

Entre le PVDA, D 66 et le VVD, il y avait un accord global sur la poursuite de la politique économique et sociale mise en œuvre par le gouvernement violet. Celle-ci a été basée sur une stimulation de l'activité au détriment du système d'allocations de la protection sociale, par le moyen d'une politique négociée de modération salariale, de rigueur budgétaire, de baisse des charges et de réforme institutionnelle tant dans le domaine de la protection sociale que du système économique. Il leur a fallu gérer pendant cette campagne une double image de « rivaux et partenaires ».

Pour le PVDA, la politique de réduction de charges sur l'emploi non qualifié

reste un point fort de la politique de l'emploi. Des mesures fiscales sont proposées pour lutter contre la pauvreté, et le PVDA veut mettre en place des mesures qui rendent plus attrayante financièrement l'acceptation d'un emploi au niveau du salaire minimum, par rapport au bénéfice d'allocations de protection sociale. Développement de l'emploi, émancipation des femmes et partage des responsabilités familiales et professionnelles sont trois thèmes qui se conjuguent dans le programme du PVDA. Globalement, le PVDA entend lutter contre la dualisation de la société à travers une politique orientée vers le triptyque « emploi, revenus et formation », sur la base de la poursuite de la croissance de l'emploi.

Sur le plan social, on a observé un rapprochement des positions entre les libéraux du VVD et leurs alliés à propos du salaire minimum. Jusqu'ici partisan de la suppression ou de la baisse du salaire minimum, les libéraux ont opéré récemment un virage remarqué sur ce terrain, au cours de leur congrès de février. Les dispositions de leur programme électoral qui prévoyaient la baisse du niveau du salaire minimum et le durcissement du régime du chômage pour les plus de 55 ans ont été supprimées sous la pression des membres du parti. Sur le plan de la politique de traitement économique du chômage, on ne constate pas non plus de divergence de vue fondamentale entre les libéraux et les socialistes. D'après l'expression de leur président et tête de liste électorale, F. Bolkenstein, le VVD se veut « non progressiste, non conservateur mais réaliste ». Le VVD cultive plutôt sa différence dans des débats d'idées sur les thèmes de l'immigration, en prônant un durcissement de la politique de l'asile, et de l'euro, en adoptant là aussi une attitude restrictive à

PAYS-BAS

l'égard de l'application des critères de Maastricht, en n'allant pas toutefois jusqu'à prendre totalement contre-pied à la politique gouvernementale jusqu'ici suivie.

Chez les réformateurs de D 66, le programme électoral met l'accent sur les structures, conformément aux centres d'intérêt d'un parti qui plaide depuis la fin des années soixante pour un renouvellement essentiellement constitutionnel et administratif de la vie publique néerlandaise. Sur le plan social, il prône la poursuite de la flexibilisation du droit du travail, du temps de travail moyennant à la fois réduction du temps de travail et allongement du temps productif, et des mesures pour régulariser le travail au noir. Ce parti, artisan efficace mais discret des compromis politiques du gouvernement, sort lourdement sanctionné des élections, puisqu'en termes de sièges il passe de 24 sièges à 14. D 66 pâtit de la réussite d'une politique économico-sociale dont elle n'a jamais été partie prenante. Quant aux réformes institutionnelles, fond principal de ses propositions, elles ont peu été mises en pratique .

Courant avril, le débat s'est un peu animé, y compris entre les partis de la coalition. Certains effets d'annonce ont été recherchés, en jouant sur les possibilités de coalition. Les réformateurs de D 66, laminés aux élections municipales de mars, ont annoncé qu'ils refuseraient de participer à une coalition avec les libéraux et les socialistes s'ils n'obtenaient pas un pourcentage raisonnable de voix. Les électeurs de D 66 ont ainsi été placés en position d'arbitre sur la continuation d'un gouvernement « violet » dans lequel les ministres de ce parti avaient joué un rôle discret mais effectif de conciliation.

De son côté, Wim Kok a renforcé son profil social en promettant des mesures pour les plus pauvres, d'amélioration du salaire minimum et des allocations pour partager plus équitablement les fruits de la croissance exceptionnelle de ces deux dernières années. Les libéraux ont contre-attaqué en accusant les socialistes de revenir à leurs anciennes habitudes de laxisme budgétaire.

Mais c'est bien du côté des chrétiens-démocrates et de la gauche radicale que la confrontation d'idées a été la plus vive. Au-delà des indicateurs de performance économique, aussi bien les chrétiens-démocrates que les partis de gauche radicaux ont mis en avant les problèmes des laissés-pour-compte de la croissance, pour proposer des visions alternatives de politique économique et sociale. Le gouvernement violet a donc fait face à deux courants critiques :

- sur sa droite avec les chrétiens-démocrates du CDA, et les petits partis calvinistes orthodoxes ,

- sur sa gauche avec les deux partis qui composent la gauche radicale néerlandaise, le Parti de la gauche radicale et écologique, Groen Links, et un autre de tradition plus activiste et protestataire, le Socialistisch Partij.

Le CDA : retour à un Etat providence correcteur et protecteur ?

Après une période de flottement consécutive à son renvoi dans l'opposition , le CDA s'est positionné de manière plus marquée sur des thèmes plus sociaux que politiques ou économiques. Les deux grands thèmes qui ressortaient de la campagne électorale du CDA sont ceux de la pauvreté et de la dualisation de la société hollandaise, et celui de la famille.

Dégagé des responsabilités en matière d'évolution de la protection sociale de-

puis 1994, le CDA avait les mains libres pour dénoncer les ratés de la modernisation de la protection sociale.

De ce fait, les priorités du CDA le conduisent à des choix budgétaires de soutien ou d'augmentation des allocations de protection sociale non sans contradiction avec la politique de rigueur qu'il avait initiée pendant les trois gouvernements Lubbers.

Ce nouveau profil social du CDA était encore renforcé par la présence, sur sa liste de candidats à la Deuxième Chambre, de plusieurs dirigeants de la centrale syndicale CNV. Dans un contexte économique assaini, le CDA est revenu pendant cette campagne à une conception protectrice de l'Etat providence, en s'appuyant sur les tendances solidaires et traditionnelles de la société qu'il avait méconnues ou malmenées pendant les trois gouvernements Lubbers.

**Gauche écologique et radicale :
pour une politique plus sociale, contre
la société libérale**

Parmi les critiques des conséquences de la politique du gouvernement violet en matière de pauvreté et de dégâts à l'environnement, on trouve les deux partis de l'extrême-gauche néerlandaise, Groen Links, Verts de gauche avec une composante pacifiste, et le Socialistisch Partij, au profil plus protestataire. Pour ces deux partis, c'est l'orientation néo-libérale du système économique qui est responsable de l'augmentation de la pauvreté et des inégalités en matière de revenus, de formation et de santé. Groen Links a une présence plus grande sur la scène nationale avec son leader P. Rösenmoller, ancienne personnalité de la FNV, très présent sur la scène parlementaire. Les seconds ont un ancrage sur le terrain, ont des militants actifs dans le mouvement

syndical, et sont familiers de démarches de contacts directs et de porte-à-porte avec les électeurs.

Le titre du programme électoral du Socialistisch Partij était éloquent : « *Te-gengas* » ou « A contre-courant ! ». Pour Jan Marijnissen, du Socialistisch Partij, le côté « façonnable » de la société a été abandonné aux forces de marché par un PVDA devenu un parti centriste, ayant abandonné tout idéal, au plus grand profit des libéraux du VVD. Pendant la campagne électorale, il a plaidé pour un vote de gauche, de contreponds, qui remette les questions de santé, d'enseignement, de transport public et de protection de la nature au cœur des débats de formation de la future coalition.

Pour Groen Links, la priorité politique est aussi de combattre la libéralisation de l'économie et la déréglementation, responsables de la dégradation de la situation sociale et environnementale. Dans la lutte contre la pauvreté dont le gouvernement violet est, aux yeux de Groen Links, directement responsable, le travail non payé doit être revalorisé à parité avec le travail payé, et toutes formes nouvelles d'activité doivent être stimulées et soutenues. Dans cet esprit, le droit à travailler à temps partiel doit être garanti à tous par la loi. Il est intéressant de constater que ce thème du droit au temps partiel est devenu un enjeu de compétition électorale directe entre Groen Links et les chrétiens-démocrates.

**Des organisations syndicales à la fois
distantes et impliquées**

Au cours de ces derniers mois, les centrales syndicales se sont peu exprimées dans la campagne électorale, du fait de leur distance constitutionnelle avec les partis politiques. La FNV indique par exemple dans ses statuts de 1997 être

PAYS-BAS

« politiquement engagée mais non politiquement liée ». Les syndicats étaient outre fortement occupés pendant cette période par leurs activités de négociations salariales de printemps. On peut cependant distinguer deux autres formes d'implication dans les débats politiques.

D'une part, traditionnellement, les grands partis s'appliquent, dans le prolongement de la tradition des « piliers », à composer des listes de candidats aussi diversifiées que possible. Ainsi, pour les socialistes, il s'agissait de rassembler des représentants d'organisations progressistes diverses y compris syndicales, et de refléter au mieux la diversité de la société civile, et pour les chrétiens-démocrates de présenter des candidats émanant des milieux syndicaux ou patronaux chrétiens. Chacun des partis leur assure ou non un avenir de parlementaire en les plaçant en position plus ou moins haute dans la liste de leurs 150 candidats, leur donnant de ce fait une chance plus ou moins grande d'être élus. En pratique, pour les trois premiers partis, seul un classement dans le premier tiers de la liste des candidats offre une chance d'être élu. Au CDA, on avait ainsi plusieurs syndicalistes en très bonne place. Par ces pratiques, les partis cherchent à s'attacher une partie de leur électorat et en interne, les débats politiques préélectorales peuvent être influencés au moins partiellement par les points de vue syndicaux, de même que les prises de position parlementaires ultérieures.

D'autre part, si les organisations syndicales s'abstiennent de prendre position, elles émettent des signaux en direction des partis politiques. Plusieurs mois avant la publication des programmes des différents partis, la FNV et la CNV ont fait paraître chacune un document à caractère

politique, définissant les points importants d'une future politique sociale.

Dans son document « Vivre ensemble dans une société constructive, 1998 – 2002 », la CNV a mis en avant les thèmes du traitement des activités reproductives et de leur reconnaissance et d'une forme de rémunération pour celles-ci, de la protection sociale par le moyen d'allocations permettant aux chômeurs de longue durée et aux familles de vivre convenablement, de la formation professionnelle, et du renforcement des institutions de dialogue social dans l'entreprise et en dehors. En décembre 1997, dans un article d'analyse des différents programmes électoraux, A. Westerlaken, président de la CNV, concluait qu'à ses yeux, les partis de l'opposition (notamment les chrétiens-démocrates et Groen Links) parvenaient mieux à rester en phase avec les préoccupations réelles de la société que les partis au gouvernement.

La FNV a publié un document de même nature en juin 1997, qu'elle a intitulé « Choisir et partager ». Outre son attachement à la lutte contre la pauvreté, à la création de nouveaux emplois, et à la conciliation des tâches professionnelles et privées, la FNV mettait l'accent sur la nécessité de renforcer le modèle néerlandais de concertation entre employeurs et salariés, base de la réussite du « modèle des polders ». Il s'agissait de la consolidation des prérogatives et de l'autonomie de négociation des partenaires sociaux, qui paraissaient de nouveau plus ou moins frontalement menacées par des projets qu'avaient certains partis de limiter l'extension des accords collectifs, en les soumettant à un contrôle préalable de contenu. Lodewijk de Waal, président de la FNV, faisait de ce point un critère central d'évaluation des différents program-

mes. A cet égard, sa méfiance était maximale à l'égard des libéraux, dont il qualifiait par ailleurs le programme de « pragmatique et insensible », en opposition au programme du PVDA « pragmatique et équilibré », à ceux du CDA « social, mais conservateur », de Groen Links « inspiré » et de D 66 « flou ».

La campagne électorale de 1998, sans grand relief, a aussi fait émerger deux thèmes à dimension éthique, qui ont concouru à affiner le profil des différents partis. La première question concerne le débat sur l'euthanasie médicale, présent depuis plusieurs années sur la scène publique. Cette question a resurgi avec une proposition de loi de D 66 qui voulait donner plus de sécurité juridique aux médecins lors du signalement à la Justice de leurs initiatives en ce domaine, obligation jusqu'ici peu respectée. La seconde question est plus proche des enjeux de politique sociale. Les différentes communautés religieuses, protestantes, catholique et juive se sont unies dans une campagne contre la société « qui tourne 24 heures sur 24 ». Elles ont lancé une pétition intitulée « Prenons le temps de vivre ! ». Les concepteurs de cette campagne insistent sur la nécessité de résister à la banalisation totale du temps et de préserver des rythmes collectifs de repos et d'entretien de la vie sociale, collective et familiale. Fin avril, cette campagne avait recueilli 250 000 signatures. Aux Pays-Bas, dont les cadres de pensée restent très marqués par les valeurs humanistes et confessionnelles, aucun parti n'échappe à de telles interpellations. Ces thèmes pourraient bien être présents à une place secondaire dans les projets de programme gouvernemental de la future coalition, quelle qu'elle soit.

NRC Handelsblad, Volkskrant
Zeggenschap 4/97, déc. 1997
www.arachné.nl
www.verkiezingen.net
www.fnv.nl
www.cnv.nl

Sources :

PAYS-BAS